

Je suis opposé à ce projet éolien de Cernay en raison de son impact sur la biodiversité, et notamment sur les espèces présentes sur la ZPS « Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois »

La ZPS du Mirebalais, située à 6km sera impactée par les éoliennes en raison des espèces protégées présentes sur la ZPS et contactée sur la ZIP (donc sur le corridor écologique de la trame verte).

Page 39/239 :

« • **ZPS FR5412018 « Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois » :**

*Date de signature du dernier arrêté de classement en ZSC : 08/01/2019*

*Document d'objectifs (DOCOB) : 09/2011*

*Superficie : 8 123 ha*

*Distance à l'aire d'inventaire : 6,3 km*

*Site remarquable par l'état de conservation de ses vieux peuplements de chênes, d'une grande richesse avifaunistique, ainsi que par l'étendue et la diversité de ses végétations de landes abritant une forte densité d'espèces d'intérêt communautaire. Zone de refuge et de réservoir ayant une importance majeure dans la dynamique des populations régionales de certaines espèces communautaires.*

*Au nord-ouest du département de la Vienne, la ZPS découpe une portion de territoire de 375 km<sup>2</sup> qui débute aux proches abords de Poitiers. Elle s'étale vers l'ouest et le nord-ouest en plaine agricole jusqu'à la limite du département. Au-delà, la ZPS se poursuit sur 155 km<sup>2</sup> dans le département des Deux-Sèvres, toujours en territoire rural. Avec 115 mètres d'altitude moyenne, cette plaine est largement ouverte aux quatre points cardinaux. Son climat de type océanique subit tout de même les assauts des hivers ou des étés continentaux. Le paysage, à peine marqué par les vallées du Prepson et de la Dive, est survolé par les busards en quête de campagnols. Son apparente monotonie cache une vie intense qui varie énormément au cours des saisons. Les couleurs vives du printemps, jaune colza et vert graminée, sont vite remplacées, sur ces terrains secs se réchauffant vite, par les ors du tournesol et les teintes pâles des céréales mûres. L'air en est alors emplis des chants d'alouette et de Bruant proyer entre lesquels on distingue les appels de l'ortolan et de l'Outarde canepetière. L'automne et ses labours dévoilent les tons de brun chaud des sols de groie, voire même le blanc calcaire du sous-sol parfois peu profond. Les oedicnèmes toujours discrets s'y regroupent pour préparer leur départ vers des hivers plus cléments. En hiver, les terres nues cèdent la place aux verts bleutés des jeunes blés et colzas. Les vanneaux et les pluviers y trouvent leur pitance tant que le sol ne gel pas (extrait du DOCOB).*

*Sur la ZPS, on compte 17 espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe I de la directive Oiseaux. 12 d'entre elles y nichent de manière probable (Milan noir, Engoulevent d'Europe et Martin-pêcheur d'Europe) ou certaine (Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Busard cendré, OEdicnème criard, Outarde canepetière, Pipit rousseline, Alouette calandrelle, Pie-grièche écorcheur et Bruant ortolan). Par ailleurs, 2 espèces sont régulièrement observées sur le site mais ne font vraisemblablement que s'y alimenter (Bondrée apivore et Circaète Jean-le-Blanc). Ces deux espèces nichent probablement dans les boisements périphériques de la ZPS (forêt d'Autun, de Vouillé, de Scevolles...). Enfin, 3 espèces migratrices\* viennent régulièrement hiverner sur le site de septembre à avril (Faucon pèlerin, Faucon émerillon et Pluvier doré). Par ailleurs, 6 espèces migratrices (et non inscrites à l'annexe I) utilisent significativement le site pour s'y reproduire (Epervier d'Europe, Faucon crécerelle, Faucon hobereau, Caille des blés Courlis cendré), en halte migratoire ou bien comme lieu d'hivernage (Vanneau huppé). Il est enfin intéressant de noter la reproduction du Traquet motteux, de la Fauvette grisette, du Moineau friquet et du Bruant proyer. »*

La presque totalité des espèces d'intérêt communautaire de cette ZPS ont été observées sur la ZIP,

mais également les espèces migratrices.

L'impact sur les espèces présentes sur cette ZPS n'étant pas démontré, merci de rendre un avis défavorable.